



Département de la GIRONDE

Arrondissement de Blaye

MAIRIE

de
CUBZAC LES PONTS

33240 CUBZAC LES PONTS

Téléphone : 05 57 43 02 11

Télécopte : 05 57 43 92 47

Email : mairie@cubzaclesponts.fr

Site : www.mairie-cubzaclesponts.com

Nombre de membres en exercice : 23
Quorum (art. L.2121-17 du CGCT) : 12
Nombre de membres présents : 21
Nombre de membres représentés : 2

Nombre de suffrages exprimés : 23
Pour : -
Contre : -
Abstentions : -

Date Convocation : 24/03/2026
Date d'affichage de la convocation : 24/03/2026
Délibéré par le Conseil Municipal
À Cubzac les Ponts, le 30/03/2026

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le

ID : 033-213301435-20260330-2026_029-DE

S²LOW

Délibération n° 2026-029

Lundi 30 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à dix-huit heures se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Cubzac-les-Ponts, sous la présidence de Mme Maribel SOARES, Maire de Cubzac-les-Ponts, dûment convoqués le vingt-quatre du mois de mars deux mille vingt-six.

Présents : SOARES Maribel, MINAS Estelle, THUILLIAS Jean-Roger, MOBAYA-TAHIRY Marie, PARNY Gérald, ARNAUD Cécile, RIBEAUCOUP Jean, DEVEZY Liliane, SOTERAS Bernard, AUNEAU Patrice, PERDON-GONZALEZ Pascale (arrivée à 18h04), PINT Sandra, GONTHIER Linda, BRUNET Ludovic, ARNAUD Thomas, VISENTIN Xavier, CHERIGNY Cyril, KOPF Elodie, PICARD Cécile, PICOT MORGADO Sophie, MAGAUDOUX-FARGE Pierre.

Formant la majorité des membres en exercice.

Procurations: Mme AVRIL Laethicia à Mme MINAS Estelle ;

M. BONHOMME Pierre à M. PARNY Gérald.

Absent(s) excusé(s) : Mme AVRIL Laethicia – M. BONHOMME Pierre.

Secrétaire de séance (art. L.2121-15 du CGCT) : Jean RIBEAUCOUP

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL PORTANT SUR LA CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Cette désignation doit avoir lieu à **bulletin secret**. Il convient de précéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.

Liste 1 : Cubzac-Les Ponts, Notre village, notre priorité

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Marie MOBAYA	Jean Roger THUILLIAS
Cécile ARNAUD	Ludovic BRUNET
Jean RIBEAUCOUP	Estelle MINAS

Liste 2 : Un nouvel élan pour Cubzac

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Cyril CHERIGNY	Elodie KOPF
Pierre MAGAUDOUX-FARGE	Cécile PICARD
Sophie PICOT MORGADO	

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 23**Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0****Nombre de suffrages exprimés : 23****Quotient électoral : 7.6**

Présidente des commissions communales : Mme le Maire	
Liste 1 : Cubzac-Les Ponts, Notre village, notre priorité	Liste 2 : Un nouvel élan pour Cubzac
Nombre de voix obtenues : 18 Nombre de sièges attribués au quotient : 2 Reste : 0 Nombre de sièges attribués au plus fort reste : 0	Nombre de voix obtenues : 5 Nombre de sièges attribués au quotient : 1 Reste : 0 Nombre de sièges attribués au plus fort reste : 0

Sont donc désignés en tant que:

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Marie MOBAYA	Jean Roger THUILLIAS
Cécile ARNAUD	Ludovic BRUNET
Cyril CHERIGNY	Elodie KOPF

Le Maire,

- *Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour, au siège de la collectivité.*
- *Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

Mme Le Maire,

Maribel SOARES

Le secrétaire,



Jean RIBEAUCOUP